

Publiée le 28 novembre 2025

COMMUNE DE SORGUES
AMPLIATION

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **vingt novembre** à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 14 novembre 2025, se sont réunis en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Thierry LAGNEAU, Maire.

Présents : Thierry LAGNEAU, Stéphane GARCIA, Sylviane FERRARO, Pascale CHUDZIKIEWICZ, Dominique DESFOUR, Christelle PEPIN, Jacqueline DEVOS, Christian RIOU, Jean-François LAPORTE, Mireille PEREZ, Dominique ATTUEL, Magali CHARMET, Thierry ROUX, Emmanuelle ROCA, Patricia COURTIER, Raphaël GUILLERMAIN, Virginie BARRA, Clément CAMBIER, Sylvie CORDIER, Vanessa ONIC, Cindy CLOP, Jaouad MARBOH, Alexandra PIEDRA, Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, Sandrine LAGNEAU, Gérard LEPEU

Excusés : Gérard ENDERLIN

Absents : Alain MILON, Cyrille GAILLARD

Représentés par pouvoir : Bernard RIGEADE, Manon REIG, Maxence RAIMONT-PLA, David BELLUCCI

A été nommée secrétaire de séance : Mme PIEDRA



DEL_2025_197

COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2024 DE LA CONCESSION DU SERVICE PUBLIC DU GAZ

L'article L3131-5 du Code de la Commande Publique prévoit que «Le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services. Lorsque la gestion d'un service public est concédée, y compris dans le cas prévu à l'article L. 1121-4, ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public.»

En 2024, sur Sorgues le nombre de clients du réseau est de 2 289 pour 50 GWh acheminés et 803 K€ de recettes. 301 k€ d'investissements ont été réalisés sur la concession.

Pour information, évolution des chiffres clés :

	2022	2023	2024
MWh acheminés	57 170	52 743	49 508
Nombre de clients	2 374	2 333	2 289
Investissements en euros	30 880	115 509	300 685

Et compte d'exploitation synthétique en euros :

	2022	2023	2024
Recettes d'acheminement	723 095	678 217	753 413
Charges nettes d'exploitation	350 670	384 263	363 759

Charges d'investissements	397 323	397 400	394 867
Produits moins charges	-24 898	-103 445	-5 213
Impact climatique	-62 530	-50 152	-49 376
Contribution à la péréquation	105 164	66 620	67 993
Autres (régularisation du tarif précédent, impayés...)	-67 532	-119 914	-23 831

Un impact climatique négatif signifie que les recettes de GRDF ont été inférieures à la prévision de la CRE en raison d'un climat globalement plus chaud que le climat moyen.

Une contribution de la concession à la péréquation tarifaire négative signifie que la concession bénéficie du système de solidarité national.

La redevance R1 perçue par la commune en 2024 s'élève à 10 995 € et vise à financer les frais supportés par la commune pour son exercice du pouvoir concédant.

L'évolution des redevances R1 depuis 2022 :

	2022	2023	2024
Redevance R1	10 116 €	10 752 €	10 995 €

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte du compte rendu d'activité 2024 de la concession du service public du gaz présenté par GRDF.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 4 novembre 2025,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article L3131-5;

Vu le compte rendu d'activité 2024 de la concession du service public du gaz ;

Sur le rapport présenté par Sylviane FERRARO;

APRES en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL.

PREND ACTE du compte rendu d'activité 2024 de GRDF de la concession du service public du gaz.

Prend acte

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre, suivent les signatures de Monsieur Thierry LAGNEAU, Maire, et de Madame Alexandra PIEDRA, secrétaire de séance.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.